

Majorité municipale

Mont de Marsan se met au vert

Winston Churchill avait l'habitude de dire qu'il vaut mieux prendre le changement par la main avant qu'il nous prenne par la gorge. Aujourd'hui, la situation de notre environnement inquiète chacun de nos concitoyens. C'est de la responsabilité des élus de prendre le sujet à bras le corps en agissant concrètement. Nous ne pouvons plus dire que ce problème repose sur les épaules des générations futures, car nous en voyons les effets aujourd'hui. Il faut dès maintenant coordonner nos actions.

A Mont de Marsan, la majorité municipale est à l'œuvre pour améliorer le cadre de vie de chacun. Allier les actions du quotidien et les actions structurantes, telle est la formule choisie pour impulser une dynamique verte très éloignée des dogmatismes idéologiques.

Le document stratégique principal est bien entendu le Plan Climat Air Energie Territorial, lancé dès 2010 lorsque Mont de Marsan Agglo a commandé une analyse détaillée sur ses émissions liées au patrimoine et aux services de la collectivité. En réponse à la loi sur la Transition Ecologique pour la Croissance verte, et avec l'ambition de faire du territoire un environnement équilibré et durable, l'Agglo lance donc un plan d'envergure succédant au PCET (2012-2016).

Ce plan vise notamment à atténuer les émissions de gaz à effet de serre, à un fauchage raisonné ou encore faire évoluer les pratiques de désherbage pour rentrer dans un objectif zéro pesticide. L'amélioration du cadre de vie montois est une priorité omniprésente dans chacune de nos actions.

Les projets montois sont imprégnés des objectifs environnementaux. En témoigne le réaménagement de la Plaine des jeux, avec pour symbole la passerelle, permettant à la fois un accès simplifié pour le quartier Barbe d'Or et une priorité donnée aux mobilités douces. Un autre exemple, Saint-Médard, où les citoyens ont été consultés pour un projet vertueux comprenant végétalisation, insonorisation et promouvant les déplacements doux.

Opposition municipale

La Chambre régionale des comptes casse des mythes

Quand notre groupe formule une critique, le maire de Mont de Marsan et président de la Communauté d'agglomération met en avant qu'il travaille, qu'il se démène pour le bien des montoises et des montois. Ce dont nous ne doutons pas. La question de fond qui se pose est plutôt celle de l'efficacité de l'action.

Le récent rapport de la Chambre régionale des comptes (CRC) relatif au contrôle des comptes et de la gestion de la communauté d'agglomération (2012-2017) confirme la faible efficacité de l'action économique. Le rapport étant public, nous laissons à chacun le soin d'apprécier la maigre liste des interventions économiques.

Toutefois, nous attirons ici votre attention sur la « bombe à retardement » que constitue l'opération Malage. La Chambre régionale des comptes décrit ainsi la situation. Pour aménager cette zone commerciale, l'agglo a acquis des terrains entre 2011 et 2017 pour un montant de 1,07 M€. L'agglo espérait céder le terrain aménagé pour 5 M€. La CDAC (commission départementale d'aménagement du commerce), puis la CNAC (commission nationale d'aménagement du commerce) ont rendu un avis négatif (décision 3457D) sur le premier projet d'aménagement.

Sur la base des projections fournies par l'agglomération (ventes à venir de terrain, loyers encaissés...), la Chambre régionale des comptes évalue qu'il manquera 4,3 millions pour

La dynamique environnementale se traduit enfin par les actions du quotidien, si indispensables, mises en place tout au long de l'année par nos services. Rien qu'au mois de septembre, la mobilisation habitants de l'agglo à l'occasion du « World clean up day », journée internationale du ramassage des déchets, a été exemplaire. Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité, Mont de Marsan a également accueilli le 18 septembre une étape de la 8^e édition du « Nouvelle Aquitaine Electrique Tour », un rallye touristique d'éco-conduite pour sensibiliser les publics à la mobilité électrique. Dans le même esprit, la sensibilisation autour des mobilités à hydrogène, grâce à des vélos mis à disposition suite au G7, a permis aux Montois de croiser des vélos d'un autre genre. Une Conférence-Santé-Environnement le 27 septembre a été l'un des moments d'échanges en la matière.

Le territoire se donne les moyens de changer les choses. L'écologie doit être pragmatique, ni de droite, ni de gauche, elle est l'avenir de chacun.

Liste UnAutreMont2 / contact@unautreumont2.fr / Permanence des adjoints au maire tous les samedis matin de 10h à 12h à l'Hôtel de Ville

rembourser en 2022 un emprunt de 9,9 millions contracté par le budget annexe des zones d'activité. En effet, il est prévu que la totalité du capital emprunté soit remboursé en une seule fois en 2022.

La Chambre régionale des comptes pointe un autre élément qui nous concerne tous : le coût de l'enlèvement des ordures ménagères. Elle regrette l'absence d'estimation du coût du service pour établir les taux de la taxe SICTOM qui varient d'une commune à l'autre. Ce à quoi l'agglomération répond que cela est impossible.

L'analyse effectuée par la CRC montre que les comptes du Syndicat sont excédentaires de près de 9 M€/an en moyenne sur la période 2012 à 2017, que les investissements annuels ont représenté en moyenne 5 M€ et que le syndicat n'est endetté que de 9,3 M€ au 31/12/2017. Et de conclure « Cette situation financière ne justifie pas la facturation d'un surcoût systématique ».

Quand une corrida est mauvaise, on change d'empresa non ?

1 - <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/communaute-dagglomeration-le-marsan-agglomeration-mont-de-marsan-landes>

Liste Nous le ferons ! / Nous contacter : gaucherepublicit@free.fr

Tristes faits divers

Mont de Marsan a connu cet été de tristes faits divers. Sans faire d'amalgame, nos craintes sur cette immigration incontrôlée et maintenant incontrôlable, de populations n'ayant ni nos valeurs communes sur la république, la démocratie, ni le respect des droits des femmes, ni nos us et coutumes, sont devenues réalité par le meurtre, le viol et tentative de viol, l'incendie volontaire et les dégradations des biens d'autrui. Pourquoi accueillir ces individus, Syriens, Afghans, Irakiens, Maliens, pseudo demandeurs d'asile politique, avec pour la plupart, en quelques mois sur notre sol, des antécédents judiciaires ? Nous avons tous remarqué dans nos rues une importante augmentation de jeunes gens masculins pour l'immense majorité, déambuler, à pieds, maintenant avec de beaux vélos, smartphones et cartes bleues en main. Logés à l'hôtel, les repas au restaurant le tout payé par le CADA. Est-ce cela votre vision de l'égalité et de la fraternité ? La liberté de s'exprimer doit être redonnée aux citoyens de choisir quelle population doit les remplacer dans les logements sociaux et comment doivent être utilisés nos prélèvements, taxes, impôts...et ça continu par des dizaines de plaintes pour crevaisons de pneus et cambriolages. Mont de Marsan une ville moyenne, tranquille où il fait bon vivre ? Est-ce encore vrai M. le Maire ?

Liste Mont de Marsan Bleu Marine / www.fn40.com / michael.fn40@gmail.com

Pour une autre politique...

En cette période de rentrée scolaire, nous souhaitons que celle-ci se déroule bien pour tous les élèves, enseignants et parents d'élèves du Marsan. Nous aimerions également que, dans le centre-ville, les grilles de fermeture définitive arrêtent de tomber sur les commerces, les uns après les autres. Pour cela, une autre politique de la Ville, beaucoup plus globale, doit être envisagée. Nous voudrions aussi une vraie ville verte. Cela passe non pas par le "verdissement" de façon ponctuelle d'une politique libérale, mais par un véritable changement de paradigme qui allie l'écologie et le social. À quand une ville de Mont-de-Marsan plus accueillante, plus attractive, plus durable et où ses habitants pourraient s'exprimer plus souvent dans le cadre de référendums locaux d'initiatives citoyennes ? La commune est l'échelon démocratique essentiel.

Liste Mont2Gauche / www.mont2gauche.fr / celine.piot@netcourrier.com